



FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE ACTIVITES ECONOMIQUES NON AGRICOLES

Nota si vous êtes une association, merci d'utiliser le formulaire prévu à cet effet

Vous avez un projet de lutte contre la pollution générée par une activité économique non agricole qui concerne la protection des ressources en eau et des milieux aquatiques du bassin Rhin Meuse.

Vous souhaitez obtenir une aide financière de l'agence de l'eau pour la réalisation de ce projet. Pour faciliter l'instruction de votre dossier de demande d'aide, merci de respecter la démarche suivante :

- ◆ Compléter le présent formulaire et l'adresser à l'agence de l'eau en joignant tous les documents demandés.

Adresse postale :

Agence de l'eau
Lieu-dit « Le Longeau »
Rozérieulles - B.P. 30019
57161 Moulins-Lès-Metz cedex

- ◆ Votre demande d'aide donnera lieu à un courrier d'accusé de réception de l'agence de l'eau. Dans un délai de deux mois à compter de la date de cet accusé de réception, l'agence de l'eau vous informera du caractère complet de votre demande ou vous réclamera les pièces manquantes. Lorsque le dossier de demande d'aide aura été déclaré complet, cela ne signifie pas qu'une aide vous sera accordée. Votre demande sera instruite et vous serez informé de la suite qui lui sera accordée. En outre, aucun commencement d'exécution du projet (notification du marché ou d'un bon de commande par exemple) ne peut être opéré avant la date à laquelle le dossier est complet ou réputé comme tel.

Pour connaître le nom et les coordonnées de votre interlocuteur à l'agence de l'eau, rendez-vous sur le site <http://www.eau-rhin-meuse.fr> (rubrique « L'agence de l'eau / Présentation / Organigramme ») ou contactez l'agence de l'eau :

*tél. 03 87 34 47 00
fax. 03 87 60 49 85
mel : agence@eau-rhin-meuse.fr*

Ce formulaire est téléchargeable sur notre site ou est disponible auprès de l'agence de l'eau.

Cadre réservé à l'agence de l'eau

Demandeur :
Objet de la demande :
Enregistrement dans Interventions / N° de dossier :
Date d'envoi de l'accusé de réception :
Observations :
.....

IDENTIFICATION

LE DEMANDEUR (bénéficiaire de l'aide)

Désignation de la société (*statut juridique et nom de la société*) :

Adresse du siège social (*adresse complète de facturation*) :

.....

N° SIRET : Inscription au RCS de la ville de :

Personne à contacter : Courriel :@..... Tél :

Effectif de la société : Secteur d'activité : Nature de la production :

Taille de la société : TPE (micro-entreprise) PME/PMI : petite entreprise entreprise moyenne

Grande entreprise Autres bénéficiaires

(Définition de la catégorie de taille de l'entreprise proposée par la Commission Européenne (96/280/CE) consultable sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr> - rubrique Les aides / Les formulaires de demande d'aides)

Avez-vous déjà bénéficié d'une aide de l'agence de l'eau Rhin-Meuse : oui non

VOTRE PROJET

DESCRIPTION DU PROJET (contenu - objectif et résultats/performances attendus en termes de gains environnementaux dont la réduction de pollution toxique le cas échéant)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

LOCALISATION DU PROJET

(si différent de l'adresse de facturation)

dans un établissement secondaire

chez un tiers

(nom et adresse) :

.....

Coût prévisionnel en € (préciser HT ou TTC) *	Date prévisionnelle de début de l'opération	Durée prévisionnelle

* Indiquer le montant HT si vous récupérez la TVA pour cette opération, le montant TTC en cas de non-récupération de la TVA ou, pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics, en cas d'imputation sur le budget de fonctionnement.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Organisme(s)	Montant (€)
✓ Fonds propres.....
✓ Agence de l'eau Rhin Meuse
✓ Autres organismes publics sollicités :	
*
*
*

INCITATIVITE DE L'AIDE (A compléter uniquement si vous êtes une grande entreprise)

Sans l'aide de l'agence de l'eau, envisageriez-vous néanmoins d'investir ? oui non

En quoi l'aide de l'agence de l'eau modifierait t'elle votre projet d'investissement ?

RENSEIGNEMENTS / DOCUMENTS A FOURNIR

D'une manière générale, l'agence de l'eau peut demander toutes les pièces qu'elle estime nécessaires à l'appréciation de la demande, notamment celles justifiant des solutions techniques et économiques proposées. A minima, dans le cadre du présent formulaire, le demandeur joint les renseignements et documents précisés ci-après (sauf si ces documents ont déjà été transmis par ailleurs à l'agence de l'eau).

NATURE D'OPERATION	DOCUMENTS A FOURNIR
ETUDES	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche de renseignements – activités économiques non-agricoles (<i>disponible sur le site de l'agence de l'eau http://www.eau-rhin-meuse.fr - rubrique Les aides / Les formulaires de demande d'aides</i>) - cahier des charges et devis détaillé(s) - un RIB
POUR TOUS LES TRAVAUX	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche de renseignements – activités économiques non-agricoles (<i>disponible sur le site de l'agence de l'eau http://www.eau-rhin-meuse.fr - rubrique Les aides / Les formulaires de demande d'aides</i>) - descriptif technique détaillé du projet comprenant notamment les plans nécessaires à sa compréhension - devis détaillé(s) - un RIB
<u>En complément des pièces à fournir au titre de « POUR TOUS LES TRAVAUX »</u>	
Installations d'élimination des déchets dangereux pour l'eau	<ul style="list-style-type: none"> - nature et origines des déchets dangereux concernés par le projet - dans le cadre de la création ou de l'équipement d'une installation collective d'élimination de déchets dangereux pour l'eau : extrait du plan départemental ou régional d'élimination des déchets applicable - estimation des bénéfices et coûts d'exploitation annuels de l'installation

DATE ET SIGNATURE

Je soussigné (e) - nom, prénom, qualité - :

- déclare que le projet objet de la présente demande n'a fait l'objet d'aucune sanction administrative (arrêté de mise en demeure directement en lien avec ce projet)

- pour les petites et micro entreprises, déclare avoir pris connaissance que certaines aides attribuées par l'agence de l'eau relèvent du règlement européen dit « de minimis » n°1998/2006, qui permet de recevoir au maximum 200 000 € d'aides publiques sur trois années glissantes, toutes aides publiques cumulées, et m'engage à signaler à l'agence de l'eau tous risques de dépassements de ce seuil du fait de l'attribution d'une aide de l'agence de l'eau.

- sollicite une aide financière de l'agence de l'eau, pour la réalisation de l'opération objet de la présente demande.

A , le
Le demandeur (signature et cachet)